

le 2 décembre 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17, 18 et 19 novembre 2014

2014 V 299 Vœu relatif à l'apposition d'une plaque commémorant Charles Lansiaux sur l'immeuble 4 villa Saint-Jacques, où il résida de 1910 à 1921.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant le nécessaire rappel de mémoire et l'importance de la transmission de témoignages sur la Première Guerre et notamment à destination des plus jeunes ;

Considérant que la Mairie de Paris a organisé en début de cette année une exposition « Paris 14/18, la guerre au quotidien » avec plus de 200 photographies de Charles Lansiaux, issues d'un reportage « Aspects de Paris pendant la guerre de 1914 » ;

Considérant que ses œuvres sont conservées dans des institutions culturelles parisiennes tel que le Casier Archéologique de la Ville de Paris, le Musée Carnavalet, les Archives de Paris ou encore la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris qui possède plus de 1000 clichés de l'auteur qu'elle lui acheta entre 1914 et 1918 ;

Considérant que Charles Lansiaux a résidé 18 années dans le 14^{ème} arrondissement (de 1903 à 1909 au 83, rue de la Tombe-Issoire puis de 1910 à 1921 (fin de sa carrière) 4 villa Saint-Jacques), et qu'il en a fait le terrain privilégié de ses reportages ;

Considérant que l'intérêt des sujets mais également la qualité et la technicité font du travail de Charles Lansiaux un travail reconnu et considérant qu'il figure aujourd'hui parmi les plus prolifiques photographes de Paris ;

Sur proposition de Mme Carine PETIT et des élus du groupe Socialiste et Apparentés,

Emet le vœu que Mme la Maire de Paris:

- donne son accord à l'apposition d'une plaque commémorant la mémoire de Charles Lansiaux.
- fasse apposer cette plaque au 4 villa Saint Jacques.

